

Aurillac → Arrondissement

LAROQUEBROU

Une nouvelle offre de massage



INSTALLATION. Fanny Triballat propose ses massages chez elle qu'à une clientèle féminine.

Fanny Triballat, après une licence en psychologie, a exercé son activité de masseuse dans l'Essonne pendant trois ans avant que l'épidémie de Covid ne l'encourage à s'installer à Laroquebrou comme accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH). Entre le massage et l'assistance au handicap, il y a un point commun évident : « les mains au service du cœur ».

Energie

Décidée désormais à concilier les deux activités sous ce nom si évocateur, Fanny Triballat n'a pas encore de local dédié, elle propose donc ses massa-

ges chez elle qu'à une clientèle féminine.

À l'écoute des besoins et des attentes spécifiques de sa cliente lors d'un échange, la jeune femme de 29 ans proposera la combinaison de massages qui répondra le mieux aux attentes de chacune. Praticant les massages bien-être californiens et suédois mais aussi les massages énergétiques reiki ou shiatsu, Fanny Triballat a pris l'habitude de proposer un cocktail de pratiques adapté à chaque cliente. ■

► **Pratique.** Pour prendre rendez-vous : f.triballat@gmail.com ou 06.70.97.14.37.

VIC-SUR-CÈRE

Vers un autre modèle de consommation

L'espace de gratuité, installé par la communauté de communes Cère et Goul en Carladès, dans le hangar dédié jouxtant la déchetterie de Comblat, a été inauguré samedi. Il est ouvert aux habitants les mercredis matin. Le principe de son fonctionnement est simple. Si des usagers, viennent à la déchetterie se débarrasser d'objets, mobiliers, meubles, outillages, électroménagers ou matériaux de construction, en bon état de fonctionnement, d'apparence ou d'usage, il leur suffit de le signaler à l'employé en charge de les recevoir.

Un service sur-mesure

Après vérification, ces rebuts partiront vers « l'espace gratuité ». Là, ils sont donnés aux habitants de la communauté de communes qui pourraient en avoir l'utilité. Charge au preneur de les emporter sans autre contrepartie, que de les réserver à un usage personnel ou familial. Sans désir de les vendre. Dominique Bru, la présidente, a rappelé la finalité de ce nouveau service offert aux habitants : « Donner corps au déve-



DÉCOUVERTE. Dominique Bru et Alain Falière ont présenté l'espace de gratuité, au représentant de l'Etat et à des élus.

loppement durable, renforcer le service public et créer du lien ». Elle n'a pas manqué de saluer le travail de l'agent Jenny Caro et de la stagiaire, Maurine Delort « qui ont su mener à bien ce projet, voulu par les élus ».

La présidente a aussi rappelé que ce service donnait encore plus de sens au travail de l'employé de la déchetterie « valorisant la dimension

pédagogique de sa mission ». Elle souhaite que des associations (en plus du centre social) s'investissent et, se prend à rêver de voir la création d'emplois autour de l'activité. Le sénateur, Stéphane Sautarel, note « cette première dans le Cantal, en lien avec une meilleure façon de vivre et de produire ».

La conclusion revient au

préfet, Laurent Buchaillat. Saluant les élus il relève : « Qu'il suffit de voir ici, les objets déviés du schéma de destruction traditionnel, grâce à votre initiative, pour mesurer toute l'absurdité de notre mode de consommation et la nécessité d'inventer un nouveau modèle. Le déchet d'une activité peut souvent, être considéré comme la ressource d'une autre. » ■

Cantal → L'actu

POLITIQUE ■ Une nouvelle session d'accueil d'actifs s'ouvre à Mauriac

Le Cantal pour changer de vie

La 28^{ème} édition des sessions d'accueil d'actifs du conseil départemental se déroulera les mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 octobre en Pays de Mauriac.

Romain Blanc
romain.blanc@centrefrance.com

Il y aura pas mal de « Parisiens ». Mais aussi des habitants de la Corrèze, du Puy-de-Dôme, de la Loire-Atlantique, de la Savoie... ou même du Luxembourg.

Le conseil départemental organise sa 28^{ème} session d'accueil d'actifs dans le Cantal, mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 octobre. « Trois jours pour changer de vie », formule la collectivité, qui travaille en partenariat avec toutes les chambres consulaires du territoire, l'agence économique de la Région ou Pôle emploi. Des crédits européens sont également mobilisés.

Vingt projets

Cette année, les actifs seront reçus par le Pays de Mauriac. La communauté de communes met ses locaux à disposition de ces vingt porteurs de projet souhaitant créer, reprendre ou travailler dans



VOYAGEURS. Stéphane et Nathalie Roy ont repris l'Hôtel des Voyageurs, au Falgoux. Venus de Charente, ils avaient suivi la session d'accueil d'actifs de 2017. ARCHIVES JÉRÉMIE FULLERINGER 2022

l'agriculture, l'artisanat, le commerce, la santé ou les professions libérales. Certaines affaires à céder ou d'autres pistes à explorer leur seront éventuellement présentées par des acteurs du territoire déjà bien implantés.

« Il y a un potentiel de gens prêts à changer de vie et à venir à la campagne », appuie Jean-Pierre Soulier, président du Pays de Mauriac. « Je voudrais

qu'on leur dise que le pays de Mauriac, c'est mieux qu'ailleurs », lance Edwige Zanchi, maire de la ville sous-préfecture.

Certes, le Cantal sera montré sous ses plus beaux atours... mais il ne faut pas non plus « vendre du rêve aux gens, tempère Bruno Faure, président LR du Département. Il faut les accompagner dans la construction du projet, en les mettant aussi devant les difficultés

qu'ils peuvent rencontrer ».

Le conseil départemental évalue à 137 le nombre d'installations concrétisées depuis le lancement de ses sessions d'accueil d'actifs. Soit 27 % des 520 projets examinés au total, en 28 éditions. Cette formule permet au Cantal de se démarquer des autres territoires cherchant à attirer de nouveaux habitants pour remédier à son érosion démographique. ■

JOUR ET NUIT

VILLEDIEU ■ Deux blessés légers dans le choc

Hier, vers 13 h 30, à Villedieu, deux voitures sont entrées en collision au carrefour entre la D921 et la D116. L'homme au volant du véhicule arrivant de Bouzentes est indemne. Il y avait cinq



CHOC. Pas de blessé grave dans cet accident ayant impliqué six personnes.

personnes dans l'autre voiture, qui roulait en direction de Saint-Flour. Le conducteur, âgé de 73 ans, et une des passagères, âgée de 71 ans, tous deux originaires des Ternès, ont été transportés par les pompiers vers le centre hospitalier de Saint-Flour. Les trois autres occupants du véhicule n'avaient rien.

MOLOMPIZE ■ Deux blessés dans la sortie de route

Hier, vers 11 heures, un homme de 78 ans, originaire de Courpière dans le Puy-de-Dôme, a fait un malaise au volant de son véhicule alors qu'il roulait sur la RN122, en provenance de Massiac, peu avant l'entrée de Molompize. Après plusieurs tonneaux, la voiture a fini sa course sur le toit. L'homme et sa passagère, âgée de 77 ans, ont été désincarcérés par les pompiers de Massiac et de la Chapelle Laurent et transportés, en urgence relative, au centre hospitalier de Saint-Flour.

Je préfère les produits de ma région

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Retrouvez les produits MA RÉGION, SES TERROIRS dans vos magasins et sur vos marchés.
maregionsesterroirs.fr

Aurillac → Arrondissement

VELZIC ■ Depuis quatre éditions, la Dériv'chaînes propose un parcours de maniabilité pour les plus jeunes

La Dériv'kids pour apprendre à rouler

À Velzic, la Dériv'chaînes propose, en plus de ces quatre parcours de randonnées VTT, un espace dédié à la maniabilité du vélo à destination des plus jeunes : la Dériv'kids.

Mathieu Brosseau

mathieu.brosseau@centrefrance.com

Au bord de la Jordanne, à Velzic, alors que les vététistes aguerris reviennent au compte-gouttes des randonnées de 30, 42 et 55 kilomètres de la Dériv'chaînes, les plus jeunes, eux, ont leur petit parcours. Des plateformes à monter, à descendre, à faire basculer, un slalom, une corde à suivre entre les arbres...

Donner goût au vélo

Tout pour apprendre à rouler ou à perfectionner leur maniement du vélo, le tout encadré par Paco Mathieu, un moniteur du MCF Volcans du Cantal. « L'objectif est double. À la fois renforcer ce qu'ils savent déjà mais aussi leur donner goût au vélo », explique le moniteur, qui laisse à la fois les enfants évoluer en autonomie puis



VTT POUR TOUS. La Dériv'chaînes a installé des modules pour l'apprentissage des petits. PHOTO WILLIAM DURAN

leur prodigue les conseils pour qu'ils puissent s'améliorer. « Regardez, Romane n'arrivait pas à faire un tour sans mettre le pied par terre au début. » Une

demi-heure plus tard, la petite fille de 5 ans enchaîne les tours de vélo, presque sans s'arrêter.

Si ce genre d'initiatives fait écho aux programmes

de « savoir-rouler » dans les écoles, et à l'importance croissante du vélo dans les moyens de transport du quotidien, pour Edmond Delort, l'organisateur,

peu importe cette actualité : « Les gamins ont toujours adoré le vélo ». Pour lui, cette Dériv'kids correspond à la philosophie de la manifestation :

« Le VTT pour tous, et pour les jeunes aussi. »

Et, même si une après-midi, ça reste court, Paco Mathieu l'assure : les jeunes apprennent des choses sur ce parcours, comme passer les obstacles en cavalier, c'est-à-dire debout sur les pédales. « On leur apprend à mettre les pédales au même niveau, avec les doigts sur le frein, la tête haute. » Car, les obstacles de ce parcours sont orientés pour permettre de retrouver les difficultés d'une sortie en VTT. « Pour en faire les vététistes de demain », sourit Edmond Delort. ■

■ INFO PLUS

Un bike park à Velzic. La commune va créer un bike park à côté de la Jordanne, au niveau de Lavernière. À destination des jeunes, ce parcours, qui devrait voir le jour à l'été 2024, permettra aux jeunes cyclistes de travailler sur le maniement de leur vélo avec des obstacles, des virages, des sauts...

Vous êtes abonné !

Profitez des avantages de votre espace abonné !
Rendez-vous sur centrefrancejournal.com



Votre journal en version numérique

- ✓ La lecture plein écran de vos articles sur tous les supports
- ✓ La lecture hors connexion depuis l'application CF Le Journal
- ✓ L'accès à toutes vos archives et tous les articles de votre site et de votre application mobile éditoriale



Vos privilèges abonné !

- ✓ Des jeux-concours tous les mois réservés spécialement pour vous ! Cartes cadeaux, smartbox week-end, restos, détente ou bien-être, beaux livres, romans, magazines, etc.
- ✓ Des offres spéciales et des réductions toute l'année sur Centre France Boutique
- ✓ Rejoignez nos milliers de gagnants !



La gestion de votre abonnement

- ✓ La consultation et l'édition de vos factures
- ✓ Vos changements d'adresse temporaires ou définitifs
- ✓ Vos réabonnements en 2 clics par paiement en ligne
- ✓ La modification de vos coordonnées bancaires

lejournal
VOTRE ESPACE ABONNÉ

■ THIÉZAC

En octobre, la commune s'habille en rose



EN MAIRIE. Bénévoles associatifs, administrateurs de la Ligue, maire et conseillers, ont planifié les derniers détails des manifestations organisées dans le cadre d'Octobre rose.

S'il fallait une preuve de plus, que la solidarité n'est pas un mot galvaudé sur la commune, ce sera la participation des associations et des habitants, à Octobre rose.

Ce printemps, après l'intervention d'une habitante, Maryline Lauzet, lors de la réunion des associations communales, toutes ont répondu présentes, programmant des dons, ou organisant des animations. Après différentes initiatives commencées par les agriculteurs (avec des ballots roses fleurissant dans les prés pendant les fenai-

sons) et poursuivies lors de fêtes villageoises, le mois d'octobre verra rosir Thiézac.

Large participation
Chez les commerçants, des calendriers réalisés par les bénévoles sont en vente, ainsi que des t-shirts et des photophores. Une tombola est en cours à la boulangerie.

Dimanche 8 octobre, ouverture officielle en présence de la Ligue contre le cancer, à 14 heures, dans la salle des fêtes : randonnée (départ à 15 heures, place de l'église). Du théâtre, de 17 heures à

19 heures.

Dimanche 15 au stade, « la boucle rose » de 10 heures à 16 heures, suivie d'un lâcher de ballons.

Samedi 21, tournoi de « walking foot » et soirée dansante.

Samedi 28, défi sportif et concours de pâtisseries rose ; à 16 heures, dans la salle des fêtes, viendra l'heure des comptes autour du maire Philippe Mourgues, des personnalités locales, des associations, des commerçants et des habitants. Tous les fonds récoltés iront à la Ligue contre le cancer. ■

Aurillac → Arrondissement

SAINT-SIMON ■ La collectivité compte bien maintenir la biodiversité du site et le valoriser

Une zone humide de Boussac à préserver

L'obligation réelle environnementale (ORE) à des fins de préservation de la zone humide de Boussac a été signée entre la commune et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN) représenté par son vice-président, Pierre Roussel.

Pour la signature officielle, en mairie, de la première ORE du département par une collectivité, plusieurs élus de la commune et des villages de la vallée étaient conviés, ainsi que le président du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), des représentants de la DDT et de la Caba.

Le projet trouve son origine dans un travail, avec le CPIE qui a réalisé pour la commune, l'Atlas de la biodiversité communale. Lors des inventaires de terrains en 2021 et 2022, la zone humide bien connue des habitants de Saint-Simon, a notamment révélé sa grande diversité floristique et une fonctionnalité originale. La commune a alors décidé d'entreprendre une action qui permet d'assurer la préservation du site



ENVIRONNEMENT. Les personnalités en visite sur la zone humide de Boussac.

et qui engage également les compétences du CEN Auvergne.

La maire, Nathalie Gardes, précise que « la commune a signé un bail rural à clause environnementale avec Patrick Juillard qui exploite de

façon très adaptée, la zone depuis 38 ans grâce à une fauche et un pâturage tardif ».

La terre au centre du dispositif

Aurélie Chebanco, conseillère municipale déléguée à l'environnement explique que « l'objectif de cet ORE est de maintenir et préserver la biodiversité et la fonctionnalité de la zone humide et ainsi favoriser la conservation du patri-

moine naturel de la commune ».

Christophe Grèce, chargé de projet au CEN d'Auvergne, rappelle que « c'est la terre qui est au centre des obligations de l'ORE et non le propriétaire, elle dispose de droit et nous avons des obligations envers elle ».

Comme toutes les zones humides fonctionnelles, elle est importante pour la ressource en eau, étant quasiment la seule sur le linéaire du Mamou, elle permet d'épancher les crues en période hivernale, de stocker l'eau dans son sol et de la restituer progressivement en période estivale.

« La zone humide de Boussac abrite également une belle diversité de plantes caractéristiques de ce milieu paratourbeux », souligne Christophe Grèce « comme le trèfle d'eau, le potentille des marais et carumverticillé, sans compter la présence de libellules et d'amphibiens ».

Cette zone humide de 18 hectares dont 11 appartiennent à la commune est décidément un lieu à préserver : la poursuite de l'activité agricole telle que pratiquée aujourd'hui et la mise en place d'actions de connaissance, de gestion et de valorisation sont prévus dans la convention tout juste signée. ■

Forfait mobile 120 Go 5G

Un prix qui n'est pas près de bouger



+ Netflix Standard avec pub
6 mois offerts NETFLIX
puis 5,99 €/mois⁽¹⁾

Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine sur réseaux et mobiles compatibles du 05/10/2023 au 15/11/2023, pour toute nouvelle souscription de la Série Spéciale 120 Go 5G sans engagement. 10 € de frais d'activation de la carte SIM. 5G : avec terminal compatible uniquement dans les zones déployées (réseau 5G en cours de déploiement). Débit variable selon les fréquences utilisées. Couverture détaillée et différenciée sur reseau.orange.fr. Série Spéciale 120 Go 5G à 19,99 €/mois réservée aux particuliers dans la limite de 5 forfaits mobile par offre internet. Tarif incluant une remise de 5 €. Perte de la remise en cas de demande de suppression de la remise par le client internet.

(1) Remise de 5,99 €/mois pendant 6 mois puis tarif en vigueur applicable pour la souscription d'une option Netflix Standard avec pub concomitante à la souscription de la Série Spéciale 120 Go 5G avec création et activation d'un compte Netflix. L'activation pourra également se faire avec les identifiants Netflix habituels dans le cas d'un compte Netflix préexistant. Disponible pour les clients déjà abonnés à Netflix, sauf ceux ayant déjà souscrit à Netflix avec leur offre internet Orange.



Aurillac → Arrondissement

■ BADAILHAC

Apprendre l'occitan en cuisinant

Le CFPO Montanhòl (Centre de formation professionnelle occitan de la Région AuRa) propose des stages « Parlar », ainsi que des cursus de formation à l'occitan, adaptés aux parlers de chaque région.

Le prochain stage « Parlar » est une journée consacrée à la cuisine. L'idée est de se familiariser ou de perfectionner sa pratique de l'occitan tout en apprenant à cuisiner des recettes traditionnelles. Le 25 novembre, à Badailhac, ce sera autour de la fabrication de la truffada, que le stage se déroulera. Elise Evesque, cuisinière de tradition et occitanophone de naissance, interviendra auprès des stagiaires en leur montrant les tours de main nécessaires tout en parlant en occitan.

L'immersion dans la langue est le meilleur moyen de « se lancer » et se pratique autant avec des débu-

tants qu'avec des personnes ayant déjà quelques notions, parlées ou écrites. Un complément sera apporté par un formateur de langue sous la forme de vocabulaire, de verbes, de tournures de phrase, toutes centrées autour de la cuisine, de conseils d'écriture ou de lecture en fonction de la demande des personnes. Les stagiaires pourront, bien sûr, déguster le produit de leur travail commun à midi.

Les fournitures seront assurées par le CFPO. Les frais pédagogiques s'élèvent à 39 € par personne ou 19,50 € pour des étudiants, chômeurs, repas de midi compris.

S'inscrire avant le 17 novembre auprès du CFPO Montanhòl : contact@cfpo-montanhòl.org ; tél. 06.50.94.86.03 ou par courrier à CFPO Montanhòl - Ostal del Telh 1, rue Jean-Moulin à Aurillac. ■

➔ LA SEMAINE EN CARLADÈS

DEMAIN

VIC-SUR-CÈRE. Marché, de 8 heures à 13 heures, place du Carladès.

VENREDI 13 OCTOBRE

VIC-SUR-CÈRE. Marché, de 8 heures à 13 heures, place du Carladès. Ensemble vocal à 2, La Chorale de l'Espoir - La Pie piétonne, de 20 heures à 21 heures, Les Granges. Tarif : adulte, 10 €, Tél. 04.71.47.04.72.

SAMEDI 14 OCTOBRE

VIC-SUR-CÈRE. Café échanges, de

10 heures à midi, La Grange. Renseignements au 04.71.62.01.03. Concert avec Missy Groove, au casino, à 20 h 30. Gratuit.

DIMANCHE 15 OCTOBRE

POLMINHAC. Théâtre, *Molière d'Oc*, à 16 h 30, à la salle multi-activités, par la Cie La Rampe théâtre interregional occitan. Tarifs : adulte, 10 € ; enfant, 5 €. Réservation au 04.71.47.50.68. **THIEZAC.** Théâtre en rose, boucle rose, de 10 heures à 16 heures, stade de la Bédisse, Participation libre.

■ À NOTER

ARPAJON-SUR-CÈRE. Concert. Dimanche 15 octobre à 15 heures, à l'église, se tiendra un concert de gospel de Jean-Jacques Reygnier et du Cotton Voices. Entrée : 14 €. Réservation au 06.23.18.91.84. ■

LAROQUEBROU. Fnaca. Dimanche 22 octobre à 9 h 30, salle de la couture, sous l'ancienne école de garçons, le comité Fnaca de Laroquebrou tiendra son assemblée générale. Y sont conviés tant les adhérents et les sympathisants. La réunion sera suivie d'un repas à 12 h 30, au restaurant de Lacapelle-Viescamp. Inscription auprès du restaurateur, avant vendredi 13 octobre au 04.71.46.31.57. ■

MARCOLÈS. APE. L'Association des parents d'élèves de Marcolès - Vitrac - Saint-Antoine tiendra son assemblée générale demain à 20 h 30, à la salle polyvalente. À l'ordre du jour : renouvellement du bureau, fonctionnement de l'APE, rapports, projets 2023/2024, voyage de fin d'année. L'assemblée sera suivie d'un pot amical. ■

NAUCELLES. Première Naucelloise. L'association Naucelles team cyclisme organise quatre randonnées cyclistes et pédestres samedi 14 octobre à partir de 13 h 30, au départ de la mairie. L'objectif est de faire de cet événement un moment inclusif permettant à chacun de passer un agréable moment. Quatre formules sont proposées aux participants : VTT et VTT électrique sur 39 km avec ravitaillement à Péruejous, vélo route et électrique sur 68 km, empruntant les sept communes de la vallée de l'Authre avec ravitaillement commun avec le VTT et enfin une randonnée pédestre et trail de 9 km à effectuer une ou deux fois selon les envies de chacun.

Inscriptions sur place, tarif : 7 €, ravitaillement compris. Aucun classement n'est effectué à l'issue des différentes randonnées, « juste du plaisir », selon les organisateurs. ■

PUYCAPEL. Repas. Le traditionnel repas annuel des anciens élèves de l'école publique de Calvinet, aura lieu samedi 21 octobre à 13 heures, à la salle des fêtes de Calvinet. S'inscrire avant vendredi 13 octobre, dernier délai, auprès de Y. Soubrier au 06.44.84.29.94, ou R. Martory au 06.79.49.06.39, ou S. Aurières au 06.80.84.00.32. ■

■ JUSSAC

Le Coup de cœur pour « La Cantonnière »

Coup de cœur d'Éric Lafon et de son épouse Isabelle lors de leurs vacances en 2018, « La Cantonnière » située à « Caussac », commune de Jussac, s'honore aujourd'hui du Coup de cœur 2022 de Gîtes de France et de son président Michel Cabanes. Fruit d'une candidature, puis de la décision d'un jury composé de représentants de l'association départementale, du Crédit Agricole et du CAUE, cette distinction récompense une réalisation atypique faisant appel à des matériaux de qualité, classée 3 ou 4 épis selon les normes de Gîtes de France, ayant parfois une histoire aussi... La labellisation « Tourisme et handicap », adaptée aux quatre familles de déficience, motrice, mentale, auditive



GÎTES DE FRANCE. Une récompense décernée pour la qualité de l'hébergement.

et visuelle ajoute un critère de poids à ce choix.

Des aménagements

« Concerné par le handicap de notre fille, nous avons voulu, dès le départ, faire un hébergement accessible à tous », justifie Isabelle Lafon. Un choix délibéré pour ces Auvergnats de Paris, qui habitent désormais sur la propriété. « Cette maison

avait des allures de cabane quand nous l'avons achetée, nous avons rehaussé les murs, créé une extension, refait charpente et toiture et aménagé l'intérieur sur les conseils de Camille Fontanel, architecte », explique le propriétaire.

L'ensemble d'aspect contemporain peut accueillir huit personnes. L'extérieur tout aussi vaste et bien

équipé, mérite bien les honneurs de gîtes de France et le chèque remis par Frédéric Dufour, président de la caisse locale de Crédit Agricole en présence notamment de Gilles Combelle, directeur du CAUE, de Marie-Hélène Roquette, conseillère départementale et des artisans ayant participé à la rénovation de ce joyau de location vacances. ■

■ ARPAJON-SUR-CÈRE

Des vacances de Toussaint sport et nature

Le centre social et culturel propose de nombreuses activités pour les vacances de Toussaint. Très appréciées, les journées pique-nique seront de retour.

Pour les 3/6 ans. Vendredi 27 octobre, draisiennes avec l'école VTT - Volcan du Cantal ; vendredi 3 novembre, visite de la ferme de Daudé.

Pour les 6/8 ans. Mardi 24 et jeudi 26 octobre, Cantal tour sport ; mardi 31 octobre, multisports ; jeudi 2 novembre, visite de la ferme de Daudé.

Pour les 9/11 ans. Mardi 24 octobre, Cantal tour sport à Maurs et jeudi, à Saint-Flour ; mardi 31 oc-



OXYGÉNATION. Une belle idée pour se ressourcer.

tobre, pêche à Rénac ; jeudi 2 novembre, VTT.

Les ados. Lundi 23 octobre, tournoi de padel à Jussac ; mardi 24, Cantal tour sports à Maurs ; mercredi 25, bowling et cuisine ; jeudi 26, Cantal

jeudi 2 novembre, karting à Pers et vendredi 3 novembre, VTT avec l'école VTT Volcan du Cantal.

Inscriptions. Aujourd'hui pour les enfants fréquentant le périscolaire (CLAE, mercredis loisirs) ; demain pour les adhérents, habitants du territoire et les nouvelles inscriptions. À partir de 7 heures, à l'Espace familles sur le site ; à 8 h 30, par téléphone au 04.71.64.55.33 et au secrétaire du centre social.

Pour participer aux journées pique-nique, il est nécessaire de s'inscrire sur deux journées dans la semaine. Clôture des inscriptions vendredi 20 octobre à midi. ■

■ PUYCAPEL

Dans l'atelier de farine de châtaigne à Mourjou

Les Castaloux, collectif de Mourjou, telle est la marque choisie pour la farine de châtaignes du nouvel atelier implanté sur le site de la maison de la châtaigne. Mickaël Guy, président des Castanhaïres bio et Guy Goutel, président de la Maison de la châtaigne, avaient convié les clients qui ont acheté cette farine.

Fonctionnement

Tandis que la prochaine récolte approche, il était judicieux de faire le point sur la commercialisation au terme de cette première année de fonctionnement de l'atelier. Les deux tonnes de farine issues de



UTILISATION. Des fouaces à la farine de châtaigne pour recevoir les acheteurs de la farine confectionnée à l'atelier de Mourjou.

huit tonnes de châtaignes ont été vendues au cours de cette première année. Ce jour, boulangers, distributeurs, charcutiers, liquoristes, étaient invités pour

fiance à ce projet dès les essais depuis trois ans : les tests, dans « le sécadou de la Colette » en dimension restreinte, avaient fourni à l'entreprise Audebert de quoi préparer une bière à la farine de châtaigne, comme la Piétra en Corse. Et cette année, Audebert boissons a finalisé en lançant en juin la bière ambrée Bougnat.

Le 24 août, cette bière a obtenu une médaille d'or dans sa catégorie à Londres au World beer Asward : c'était la première participation de l'entreprise à ce concours. « Une belle et étonnante surprise », confie Philippe Audebert. ■

➔ « L'UTILISATION DES PLANTES DANS LES TRADITIONS POPULAIRES »



VABRES. Conférence. La conférence de l'écomusée de Margeride, dans le cadre du cycle « La Margeride vue par vous ! », aura pour sujet *L'utilisation des plantes dans les traditions populaires*. Au XIX^e siècle et jusque dans les années 1950-60 en Margeride, le « modèle des anciens » règne. Entretien par la méfiance des nouveautés qui se présentent, la vie en autarcie permet de se nourrir et vivre à peu près convenablement. Les plantes sont alors utilisées pour se soigner et se nourrir. Mardi 17 octobre, à 18 heures, salle polyvalente, Laurent Occelli fera découvrir l'utilisation de ces ressources au fil du temps en Margeride. Entrée : 5 € ; enfant et abonné gratuit (abonnement, 20 € par an). Renseignements au 04.71.23.43.32. Photo grande aunée. ■

ASPTT. Rando pédestre. Demain dimanche, l'ASPTT Saint-Flour propose une randonnée autour de Pierrefort (5 h 30). A l'extrême sud du Cantal, l'itinéraire vient buter contre la limite Aveyron, matérialisée par le barrage de Sarrans, où le temps s'immobilise. Départ à 9 heures, des allées Pompidou. Repas tiré du sac. Transport en véhicule particulier. Le point météo sera fait avant de partir. Tél. 06.86.49.35.18. ■

Saint-Flour ➔ Vie locale

RESTAURATION ■ Julien et Victoria Ayril ont déménagé leur restaurant à Vieillespesse et rouvrent aujourd'hui

Le nouveau foyer de la Femme du barbu

Deuxième vie pour la Femme du Barbu. Après s'être fait remarquer à Malbo, et suite à quelques déboires, Julien et Victoria Ayril reçoivent désormais à Vieillespesse. Où ils comptent bien s'épanouir.

Yann Bayssat

Oublié Malbo, quitté sur un différend avec les élus locaux. « Sur le coup, j'étais amer, plein de colère, souffle Julien Ayril. Il y a eu des moments très durs, mais aujourd'hui on est passé à autre chose, et on est heureux de se relancer. Et de Malbo, on ne va se souvenir que du positif. »

De ces trois années durant lesquelles le couple, arrivé de la Rochelle, a appris. « Là-bas, on a pu se rendre compte qu'on était dans le vrai, qu'il y avait de la place pour un projet comme le nôtre, même dans un des coins les plus reculés du Cantal, reprend Victoria. Et vu les contraintes, on a pu oser, exprimer des choses qu'on n'aurait pas forcément eu le courage de tenter ici, vu la qualité des lieux qu'on nous confie. Malbo aura été un tremplin. » Car ils se sont aussi fait un nom, attirant une clientèle venant de bien au-delà de la vallée, et les avis dithyrambiques des guides qui comptent.

Dès aujourd'hui, ils exportent leur concept à Vieillespesse. « On propose la même chose, reprend Victoria, de venir manger quelque chose de différent,



HEUREUX. Oublié le tumulte de leur dernière saison à Malbo, Julien et Victoria Ayril redémarrent à Vieillespesse.

qui nous ressemble, chez nous. Réellement, puisqu'on habite au-dessus, et qu'il y a toujours un nombre de couverts limités. » « La différence, c'est qu'ici on est plus épanoui, ajoute Julien. Tout est plus simple. Pour la famille : les enfants vont à l'école à côté, ils ont plus accès aux activités sportives, à la culture. Comme pour le restaurant. Ici, je peux plus simplement me faire livrer de bons produits, j'aurai une super cuisine... Et puis ici,

on sent un vrai soutien. La municipalité nous a choisis, sachant qu'on ne leur proposait pas ce qui était leur plan initial. On sera ouvert pour l'apéritif, mais on ne propose pas un bar de village, ni un restaurant ouvrier. A nous maintenant de leur rendre cette confiance, et de leur montrer qu'ils ne se sont pas trompés. »

Et le couple n'a pas peur de perdre sa clientèle. « J'avais quelques craintes avec les Avey-

ronnais, mais visiblement nos habitués n'ont pas peur de la route, sourit Victoria. Et on s'ouvre sur un nouveau bassin. Pierrefort est devenu Saint-Flour, et Aurillac est devenu Clermont. »

Affiné

Ils s'ouvrent aussi sur un nouveau garde-manger. « Je travaille déjà des produits locaux, d'exploitants que j'ai pu rencontrer, détaille Julien. Et je suis ouvert à tout le monde. Que les agricul-

teurs viennent me voir, mon idée est de mettre le mieux en valeur possible les bonnes choses qui se font ici. » Dans une carte revue, ou plutôt affinée, en trois menus, pour autant d'entrées, de plats et de desserts, dans l'idée de suivre le cheminement du parfum. « Je ne renouvellerai plus la carte constamment, comme je le faisais avant, prévient Julien. Mais tous les deux mois, au gré des saisons. Cela me permettra de proposer des plats plus aboutis. » Mais aussi de proposer une nouvelle offre de plats à partager en table, « car on a une clientèle de potes, parmi d'autres. »

Côté décor on retrouve aussi leur identité, avec des notes de nouveauté, dans le mobilier ou la déco grâce à un partenariat avec la galerie Deux ailes. L'environnement, lui, est forcément différent, en plein bourg, « mais il a un vrai charme, avec la terrasse qui donne sur l'église, plaide Victoria. On n'est plus un restaurant des hauteurs, mais une maison de famille au cœur d'un village. »

Village qui profitera de leur arrivée, grâce à leur renommée mais aussi parce que le couple s'est engagé à accueillir les enfants de l'école une fois par mois. En attendant d'autres nouveautés et surprises qui viendront. Mais pour l'heure, rouvrir le restaurant, et s'épanouir, est déjà un grand et nouveau début pour eux. ■

➔ **La Femme du Barbu.** 6, place Saint-Sulpice à Vieillespesse. Restaurant fermé les mardis et mercredis. Réservations sur le site Internet ou via les réseaux sociaux (le téléphone devrait arriver dans la semaine.)

Aurillac → Arrondissement

À NOTER

ARPAJON-SUR-CÈRE. Fête de la cabrette. Dans le respect des horaires de fermeture de la mairie, le public pourra venir visiter librement et gratuitement l'exposition « Arpajon-sur-Cère fête la cabrette », salle du conseil de la mairie, du lundi 18 au samedi 23 septembre : tous les jours, du lundi au samedi de 11 heures à midi ; mardi et vendredi, de 15 h 45 à 17 heures et mercredi, de 16 heures à 17 heures. ■

Chorale Échovox. La chorale adulte de l'école de musique associative reprend ses répétitions, tous les mercredis à partir de 19 heures, au centre social. ■

JUSSAC. Retraités de La Fontaine. Au programme des activités d'octobre de l'Association des retraités figure, notamment, une sortie à Polissac dans l'Aveyron, mardi 10 octobre : visite de la ferme des autruches à Saint-Félix-de-Lunel. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire avant jeudi 21 septembre auprès de la présidente, Annie Fric, au 06.09.27.88.10. Le prix est de 31 € pour les adhérents et 51 € pour les non-adhérents. Un goûter salé/sucré gratuit suivra jeudi 12 octobre (inscriptions avant le 6 octobre). Dimanche 22 octobre, à partir de 14 heures, l'association organisera un concours de belote à la salle polyvalente. ■

Réunion. L'assemblée générale de la Retraite sportive de la vallée de l'Authre aura lieu mercredi 20 septembre, à partir de 17 heures, à la salle polyvalente de Jussac. ■

PAILHEROLS. Concours de pétanque. L'association Les Flocons verts organise un concours de pétanque, ouvert à tous en doublette, demain à 14 heures. Buvette et grillades sur place. ■

RAULHAC. Religion. Une messe sera célébrée dimanche, à 9 h 30, en l'église. ■

SAINT-CLÉMENT. Journées européennes du patrimoine. Les bénévoles de l'Association pour le patrimoine de Saint-Clément, organisent demain, de 11 heures à 18 heures, une journée riche en découvertes, émotions et souvenirs, autour de l'école du village. Visites guidées, documents historiques, plans, photos d'archives. Renseignements au 06.68.43.68.15. ■

SAINT-JACQUES-DES-BLATS. Religion. Une messe sera célébrée demain, à 18 heures, en l'église. ■

THIÉZAC

Le patrimoine cher au cœur des bénévoles



ACTIONS. L'association s'appuie sur une trésorerie saine.

L'association pour la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine a tenu son assemblée générale. Pour les bénévoles, la tâche est immense.

Si leurs efforts se concentrent autour des édifices religieux, constituant la partie la plus évidente du patrimoine communal, l'association n'est pas fermée à d'autres réalisations. Pour Jean-Philippe Ajalbert, le président, elle peut aider des projets qui lui seraient soumis et pour lesquels (sans les porter), elle serait un levier. Bilans moral et financier sont approuvés à l'unanimité. En ce qui concerne les ac-

tions à venir, l'association s'associera aux frais engagés par la commune pour réparer les chenaux de la chapelle Notre-Dame-de-Consolation, à hauteur de 750 €, soit la moitié de la part restant due par la commune (1.500 €), après subventions de l'État et du Conseil départemental sur un montant de 5.086 €.

Porche de l'église

Par ailleurs, l'association fera exceptionnellement don de 150 € à l'événement « Octobre rose ».

Dans les questions diverses sont évoquées le pied de la statue de Saint-Michel, abîmé par le gel, les stations du chemin de

croix qui conduisent à la chapelle, le porche de l'église et son magasin.

En ce qui concerne l'église, Philippe Mourgues, le maire, suggère de prendre attache auprès des services culturels du département et de l'État, pour évaluer l'ampleur des travaux. ■

LE BUREAU

Inchangé. Jean-Philippe Ajalbert, président ; Agnès Laveissière et Jean-Bernard Canis, vice-présidents ; Jean-Pierre Fel, trésorier ; Isabelle Lacout, secrétaire.

À NOTER

VIC-SUR-CÈRE. Réunion. Une réunion de parents aura lieu aujourd'hui à 20 heures, au presbytère, pour le lancement du catéchisme. Pour plus de renseignements, contacter la paroisse Saint-Jacques-Berthieu en Carladès au 04.71.47.50.51 ou l'abbé Henri Bousquet, au 06.81.21.02.48. ■

Religion. Une messe sera célébrée dimanche à 11 heures, en l'église. ■

YTRAC. Prévention des maux d'hiver. La médiathèque organise une animation sur « La prévention des maux de l'hiver avec les huiles essentielles et les conseils en naturopathie. Réalisez votre baume respiratoire », avec Véronique Arnal, naturopathe, iridologue et conseillère Fleurs de Bach vendredi 22 septembre, à 17 h 30.

Durée : 2 heures. Participation pour son baume : 5 €. Sur inscription (places limitées), tél. 04.71.47.77.06, biblio-ytrac@orange.fr ■

Journées européennes du patrimoine. Dimanche 18 septembre, est proposée une lecture-découverte des fresques d'inspiration et de facture byzantines, réalisées par l'iconographe Nicolas Greschny, de l'église paroissiale, à 15 h 30. Entrée libre. ■

Aurillac → Arrondissement

CÈRE ET GOUL EN CARLADÈS ■ Alors que des fonds sont faciles à débloquer sur le sujet, la collectivité s'est positionnée

Une piste cyclable vers le Lioran ?

C'est le moment de faire des pistes cyclables qui s'intègrent au sein d'un territoire : si Cère et Goul en Carladès n'en faisait pas une priorité, les élus se montrent opportunistes sur un appel à projet.

Pierre Chambaud

Avec ses appels à projet comme « territoires cyclables », l'État peut parfois offrir des opportunités d'aménagement du territoire. C'est-ce qu'il se passe en Cère et Goul en Carladès : l'existence de facilités pour obtenir des subventions sur une piste cyclable allant de la limite entre Polminhac et Yolet jusqu'au cœur du Lioran a réveillé les élus.

Ils se sont rapprochés de Cantal ingénierie et territoire (CIT), qui travaille déjà sur un projet identique du côté de Hautes-Terres communautaire, entre Massiac et la même station du Lioran. « Il n'était pas question de répondre à cet appel à projet, mais l'étude que nous a rendue CIT nous a convaincus », explique ainsi Alain Falières (Polminhac), vice-prési-



ROUTE. La forme précise et le tracé de la piste cyclable n'ont pas été détaillés aux élus. PHOTO D'ILLUSTRATION WILLIAM DURAN

dent, notamment en charge de l'urbanisme et du développement durable.

Le document présenté aux élus en conseil communautaire, mardi soir, à Badailhac, montre ainsi, pour 35 kilomètres de piste cyclable, un coût d'environ 1,9 M d'euros qui, dans le contexte actuel,

pourrait être financé à hauteur de 970.000 € par l'État, 582.000 € par le Conseil départemental et la Région, et 388.000 € par la communauté de communes.

Des chiffres à prendre au conditionnel. Si de tels niveaux de financement ne sont pas aberrants, et ont été vus au Pays de Mauriac

récemment, il n'est pas question de faire 35 kilomètres en une fois. Il y a aussi des arbitrages à faire : « Il y a des options qui ne seront pas prises, explique Alain Falières. On n'a pas les moyens de prendre les 388.000 € de reste à charge. C'est à faire par tronçon, par la force des choses. »

Les élus ont validé le principe d'un tel chantier, dont la perspective finale est excitante : cela créerait un axe jusqu'à Massiac, et ce qui semble être un vrai point d'intérêt touristique. « Il faut bien qu'on commence quelque part », a commenté la présidente Dominique Bru, faisant écho aux propos du préfet Laurent Buchaillat, inaugurant justement une tranche de piste cyclable à Jaleyrcac, il y a deux semaines : « Il faut le faire brique après brique. Cela ne sera pas pour demain, considérant le coût du projet. Mais si jamais vous aviez attendu, le projet ne se serait jamais fait. Ce sera long, mais avec constance, détermination et vision, cela se fera. » ■

■ AU FIL DU CONSEIL

ÉCOLOGIE ■ Le coût des poubelles

C'est une petite délibération qui n'est pas passée comme une lettre à la Poste : la Caba demandait à Cère et Goul en Carladès d'allonger un peu la facture concernant le coût « du transport et du traitement » des déchets de la communauté de communes, que la Caba gère pour la communauté de communes. Surcoût : un peu moins de 11.000 €, qui font râler la maire de Saint-Jacques-des-Blats, Linda Bénard. Son problème ? La collecte des déchets : « Ils ne montent pas aux Chazes ou aux Boissines de l'hiver, même quand c'est dégagé. Qu'ils équipent leurs camions, et ensuite ils viendront réclamer 10.800 € ! » « Ce surcoût que nous fait payer la Caba, c'est lié à la hausse des coûts de transport et de traitement. Après, qu'il y ait des problèmes particuliers, cela peut être évoqué avec eux, on a des réunions pour cela... », a répondu Alain Falières, vice-président en charge de la question. Pour Philippe Mourgues (Thiézac), également concerné par ce problème : « Ce serait bien que les élus des villages en question soient là à la prochaine rencontre avec eux... » Alain Falières en a profité pour annoncer une commission importante sur la question des déchets, le 3 octobre prochain : « Le sujet, c'est qu'on est à la fin d'un système. En Sumène Ardense, ils veulent ne collecter les poubelles qu'une fois toutes les trois semaines ! C'est là qu'est le vrai sujet. » ■

■ Les composteurs à vendre

Pour que la communauté de communes puisse fournir des composteurs aux habitants, Cère et Goul en Carladès a demandé à l'Esat d'Olmet de travailler sur des prototypes. Cahier des charges : pas de plastique, mais du bon bois qui résistera. Le travail est désormais terminé, le choix du pin douglas est acté, pour des composteurs de 500 litres à 90 euros, et de 250 litres à 70 euros. Il a été acté de les commander, une prochaine délibération devra déterminer à quel niveau la communauté de communes participe, et ce qui sera à la charge des habitants. Un partage à 50/50 tenait la corde, en conseil communautaire. ■